Sections de la région Occitanie

Le « Remue-méninges » et la Publicité Foncière priorisée, sacrifiée ? ou … priorité au sacrifice ?

Après avoir brossé un portrait général des documents issus du séminaire des directeurs sur le « Remue-méninges » en particulier les 5 « lignes stratégiques », document que vous pouvez retrouver sur le site https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/308-remue-meninge-sans-s.html *Solidaires Finances Publiques* va s'attacher à décrypter ces documents par missions.

Vous le verrez dans les lignes qui suivent, les participant·e·s aux ateliers n'ont eu de cesse de répéter que la Publicité Foncière représentait un objectif à peu près sur tous les sujets (gains de productivité, externalisation, simplification…). Et ce alors que nombreux sont les interlocuteurs (internes et externes) qui de leur côté posent la question des délais de publication et s'interrogent sur la fiabilité de nos données.

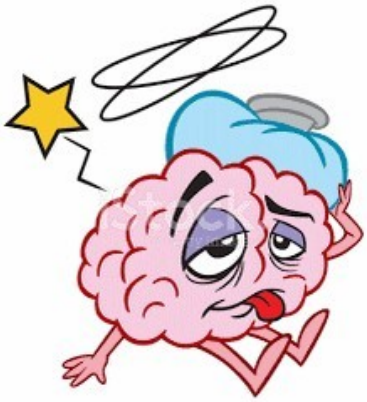

Pour *Solidaires Finances Publiques* une certitude : la destruction massive des emplois dans les SPF et les évolutions technologiques, législatives et organisationnelles qu'ils ont subies ont clairement mises à mal non seulement les délais, mais surtout la fiabilité du fichier immobilier.

C'est ce problème-là qu'il faut résoudre et si la technologie et les échanges de données ne peuvent être ignorées, l'apport humain des agent·e·s des SPF n'a pas de prix au regard du poids du fichier dans la chaîne de travail de la DGFiP, pour le respect de la propriété particulière et collective et au regard des conséquences qu'il peut avoir pour de nombreux opérateurs et collectivités, sans oublier les entreprises. Bref, il n'est pas une entité, quel que soit son statut, qui puisse se passer d'une telle sécurité juridique, déjà bien mise à mal.

Avertissement : dans le texte qui suit vous trouverez beaucoup de textes en italiques, c'est normal. Nous avons jugé utile de reproduire in extenso tous les passages qui concernent la publicité foncière dans le compte-rendu du séminaire des directeurs. Ce n'est pas pour vous saper le moral, mais simplement vous informer de la manière dont nos dirigeants vous considèrent et vous respectent, de même que le service public, même si ce ne sera pas une surprise pour nous.

La publicité foncière et les « lignes stratégiques »

« Sujet stratégique A : Cœur de mission versus croissance externe

Dans cet atelier des directrices et directeurs, deux objectifs majeurs sont ressortis de leur réflexion... « *… qualité du service public et … maîtrise des dépenses publiques...* » qui passent forcément par « *… poursuivre ses efforts de transformation, de réorganisation et de rationalisation…* ».

Nous partageons bien entendu l'objectif de qualité du service public, pour lequel nous nous battons au quotidien, mais nous n'avons pas les mêmes moyens d'y parvenir ! Pour eux, cela passe en priorité par « *la révolution numérique* » et cela vaut pour outils, méthodes, métiers, RH, comme pour relation aux usagers. Rien

de nouveau en enfer ! Si ce n'est le paradoxe dans le même texte quelques lignes plus loin : « *… il faut de fait rester dans le qualitatif (intérêt pour nos agents) et ne pas être « l'usine » ou « l'automatisation » des autres...* » !

… Le sujet ***des abandons de missions*** *a été évoqué : quelques pistes ont été avancées, notamment autour des activités bancaires ou encore* ***du fichier immobilier****… – l'extension peut aussi consister à* ***faire faire en externe (notaire****, etc. …, saisie IR…) ;*

… En marge, ***quelques missions à abandonner****, simplement listées et sans consensus : –* ***la tenue du fichier immobilier****…* »

« Sujet stratégique E : Identification et redéploiement de gains de productivité

Où sont ***les principaux gisements de productivité*** *? gestion fiscale : … – revoir le traitement manuel des anomalies du fichier immobilier : d'une manière générale,* ***allégement nécessaire des processus de publicité foncière****...* ».

Bon, tout le monde l'aura compris ils veulent automatiser, externaliser, supprimer, ce qui touche à la publicité foncière. Et à minima surtout pas s'attarder inutilement à mettre des humains sur les anomalies ! La lecture que l'on peut faire de ces réflexions est, au-delà de leur cynisme, que les dirigeants d'aujourd'hui ne connaissent ni la mission, ni son importance dans la chaîne de travail interne, pas plus que les conséquences que la maltraitance du fichier peut produire.

La publicité foncière et les « réflexions thématiques »

Réflexion thématique n°9 : Comment la DGFiP peut-elle tirer au mieux profit des nouvelles technologies (IA, blockchain, API, lac de données, etc.) ?

La contrainte budgétaire pour l'État et les suites de la crise sanitaire vont accélérer la mutualisation et la digitalisation des services publics. Le positionnement transversal de la DGFiP... ainsi que son rôle de gestionnaire de multiples données financières pousse à envisager une utilisation plus massive des nouvelles technologies au service des usagers et d'une plus grande performance de notre administration.

– Des cas d'usage étrangers intéressants, comme l'utilisation de la blockchain pour gérer la publicité foncière avec tous les intervenants de la chaîne *(Géorgie : titres de propriété enregistrés sur une blockchain, Suède : registres distribués sur une blockchain privée), pour tenir le registre national des contribuables (Brésil), du datamining pour la gestion des ressources humaines (Singapour : identification de profils de carrière et de formations utiles…), chatbots apprenants pour la relation aux usagers (Canada)…*

Si l'expertise manquait au sein de l'atelier pour confirmer la faisabilité de son usage pour couvrir des besoins de la DGFiP, on peut penser que la publication et l'enregistrement par les SPF·E des actes des professions juridiques engageant leur propre responsabilité (notaires, avocats, etc.) pourrait potentiellement être remis en cause par une telle « chaîne de confiance » si ceux-ci l'organisaient à moyen ou long terme. Pour autant, l'expertise technique mériterait d'être beaucoup plus poussée pour déterminer que le fichier immobilier pourrait être ainsi tenu en dehors de l'administration sachant que ces publications et enregistrements sont couplés à des paiements d'impôts dont la DGFiP devrait alors conserver la maîtrise par un autre moyen (la blockchain étant toutefois utilisée pour les crypto monnaies). »

… Annexe dans les « éléments de contexte » : « … *Le rapport (2018) de la mission d'information sur les usages des blockchains invite à la réflexion sur plusieurs chantiers de transformation : … En Géorgie, le recours à un protocole de blockchains a permis de certifier des propriétés immobilières dans des circonstances historiques troublées….* »

Le seul frein à leur envie de se débarrasser du fichier immobilier, c'est le couplage à des impôts. Sinon, c'est bien ce qu'on disait, ils n'ont aucune expertise valable. Mais ça ne fait rien, ils sont prêts à suivre aveuglément une technologie à laquelle on peut supposer qu'ils ne connaissent pas grand-chose non plus ! La mission en elle-même et son importance, ils n'en ont cure, la technicité et l'engagement des personnels, ils n'en ont cure.

Solidaires Finances Publiques **fera tout, avec vous, pour ne pas les laisser piétiner la publicité foncière et les agent-es qui la servent.**